

Mais c'est cela une partie du Crédit social, et la doctrine elle-même dans son ensemble . . .

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est maintenant écoulé. Néanmoins il pourrait continuer du consentement unanime de la Chambre.

Des voix: D'accord.

M. Dionne (Kamouraska): Merci aux honorables députés de m'avoir accordé leur consentement.

Alors, je disais que c'était cela le Crédit social mais c'est le bon sens appliqué, ni plus ni moins. Et personne ne peut le contester. On peut discuter longuement. Je discutais il y a à peine une heure avec une personne qui semblait posséder une belle formation et qui me disait: Mais on est trop ancré dans ce système-là à présent et ce serait trop difficile d'en sortir. Je lui faisais une comparaison: Lorsque ta voiture reste en panne dans le banc de neige, est-ce que tu la laisses enterrée ou bien si tu tentes de l'en sortir?

Mais je dis qu'il est toujours temps pour faire un effort valable. Si on considérait, comme je le disais au tout début de mes remarques, et comme si c'était comme cela dans le monde, qu'il fallait attendre une puissance divine qui descendrait nous faire un certain montant d'argent à différentes périodes de l'histoire, eh bien, on dirait on va attendre! Mais ce n'est pas ce qui se passe. Il suffit de regarder comment les choses fonctionnent. Évidemment nous savons que dans presque toutes nos maisons d'enseignement on n'a pas beaucoup enseigné ce que c'était la fabrication de l'argent. On commence un peu à en parler.

J'ai l'occasion de rencontrer des étudiants moi dans les CEGEP ou ailleurs, et on constate comment ces jeunes n'ont pas d'explications sur le fonctionnement du mécanisme monétaire. On ne comprend rien du système de fou d'aujourd'hui, on ne comprend pas comment cela se fait que les gens s'endettent et ne sont jamais capables de s'en sortir, à commencer par le gouvernement, de quelle manière l'argent est créé, de quelle manière il entre en circulation, il n'y en a pas beaucoup qui sont au courant de cela. Et pourtant c'est un sujet crucial, c'est même ça le nerf de n'importe quoi, l'argent, et aujourd'hui on considère ça avant l'homme, l'homme va souffrir, va pârir, s'il n'y a pas d'argent, il va continuer à être sujet aux privations. Il faut absolument le fameux argent. Ce service pourrait, si on voulait, être un vrai service, l'argent doit être un serviteur, mais ce n'est pas ça qui marche, l'argent passe avant l'homme, avant la famille, avant tous les besoins nécessaires, cette adoration devant le veau d'or, c'est ça que l'on condamne et c'est à la suite du fonctionnement d'un système à l'envers comme cela que nous suggérons des méthodes différentes, des méthodes nouvelles. Je suis toujours surpris de constater l'hésitation dans certains secteurs à l'étude, on me dit: c'est difficile à comprendre, mais on admet franchement que l'on ne comprend pas le système actuel.

● (1642)

Cette semaine, on entendait des explications et pas données par n'importe qui, le ministre des Finances et le premier ministre du Canada semblaient comprendre un peu leur

Problèmes économiques

«patente» à l'effet de remettre de l'argent aux Québécois à la suite de l'erreur monumentale qui a été commise lors de la présentation du premier budget, mais selon ce qu'on a entendu dans les réflexions de tous les autres qui ont pris la parole, il semble bien qu'il n'y avait que ces deux-là qui comprenaient comment leur «patente» allait fonctionner. Alors c'est compliqué aussi le système actuel, très compliqué, puisqu'il n'y a rien que deux ou trois personnes qui peuvent comprendre certains mécanismes là-dedans. Les lois d'impôt sur le revenu, on sait comment ça fonctionne.

Le bill C-259, je pense, contenait 710 pages, il y avait des trous là-dedans pour certains gars habiles, et tous les trucs possibles pour pouvoir «ramasser» au coin de la rue ou dans le coin de sa maison le petit travailleur qui gagne bien peu de salaire. On trouve des moyens de lui enlever quand même de l'argent, alors c'est une loi, je l'ai déjà dit à la Chambre, c'est une loi qui a été instituée à cause d'un système financier défectueux, qui a contribué à rendre les consciences élastiques. On est un peu surpris de ce qui se passe dans notre pays, on me répondra mais ça se passe pareil dans les autres, bien oui, ces gens-là ne semblent pas avoir d'autres réponses ou arguments que ceux-là. Mais il reste que petit à petit, le contribuable, le travailleur qui gagne sa vie péniblement et qui constate par la lecture de certains écrits quelque part que les grosses compagnies, les gros entrepreneurs, réussissent à se faufiler de biais dans leur déclaration d'impôt et à en payer le moins possible, alors lui aussi il essaie de prendre les moyens pour agir de la même façon, mais tout à coup intervient les fonctionnaires et puis on fait des enquêtes, alors on lui cause toutes sortes de tracas.

Nous sommes aux prises avec ce système à l'envers dans notre Canada: la moitié des Canadiens surveille l'autre moitié. C'est ce que l'on constate. Permission pour ceci, permission pour cela, restriction ici, restriction là, formalités d'ajustement ici et là, dans toutes les lois. Je l'ai dit à l'occasion, je le répète, et je n'ai pas peur de le répéter parce que je peux le prouver en n'importe quelles circonstances, nous avons des lois et particulièrement celles qui devraient protéger le chômeur, le gars à peu près le plus mal pris à travers les citoyens canadiens, quand il perd son emploi il faut qu'il essaie d'avoir des revenus de quelque façon, une loi a été rédigée, elle a été modifiée bien souvent, mais toujours dans le but de protéger la caisse, car protéger le chômeur c'est secondaire, on protège d'abord la caisse.

Je le constate, parce qu'il m'arrive assez souvent d'aller au bureau de la Commission d'Assurance-chômage à toutes les semaines, à tous les lundis presque, mais certainement à tous les 15 jours, pour défendre des chômeurs aux prises avec des problèmes qui découlent d'une loi mal faite. Je l'ai dit à la Chambre, et j'en ai des preuves dans mon bureau, des centaines pour ceux qui voudraient constater si ce que je dis est exact ou pas, mais j'ai déjà dit à la Chambre que des fraudeurs dans la loi de l'assurance-chômage—and je pourrais assimiler des fraudeurs dans la loi de l'impôt ou dans d'autres—des fraudeurs, il y en a en dehors de la Commission comme il y en a en dedans. Pas plus, mais autant.